



Perturbateurs endocriniens : un carton rouge pour l'Union Européenne !

Sujet tabou et dérangeant, les perturbateurs endocriniens étaient au cœur du débat lors d'un [colloque à l'Institut Pasteur](#) en présence de Madame la Ministre Ségolène Royal le 21 et le 22 Janvier 2016. **Le rôle supposé des perturbateurs endocriniens (pesticides, bisphénol A etc...) dans le développement des épidémies telles que le diabète et l'obésité oblige aujourd'hui la Fédération Française des Diabétiques à réagir.**

- **L'encadrement des perturbateurs endocriniens face aux lobbies des industriels !**

Les perturbateurs endocriniens sont définis par l'[Anses](#)¹ comme des « substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle qui peuvent interférer avec le fonctionnement des glandes endocrines, organes responsables de la sécrétion des hormones. » Cette définition *a priori* ne fait pourtant pas consensus dans les institutions européennes. Sous la pression des lobbies industriels, la Commission Européenne qui devait définir et encadrer les perturbateurs endocriniens en 2013, a repoussé l'échéance à 2017. Cette inertie a cependant été condamnée par le tribunal de l'Union européenne en décembre dernier car la Commission « n'a pas respecté les délais pour définir les perturbateurs endocriniens dans les biocides. »

- **La France à l'œuvre !**

En Janvier 2015, l'[Autorité européenne de sécurité alimentaire](#) (EFSA) affirme que **le Bisphénol A « ne présente pas de risque pour la santé des consommateurs de tous les groupes d'âge. »** Malgré cet avis, la France décide d'appliquer le principe de précaution et d'interdire le Bisphénol A dans tous les contenants alimentaires et dans les tickets de caisse à partir du [1^{er} Janvier 2015](#). La Ministre de l'Environnement, Madame Ségolène Royal annonce lors de ce colloque avoir « saisi officiellement les commissaires européens » pour « faire bouger plus vite » les instances européennes. **La Fédération Française des Diabétiques tient aujourd'hui à soutenir l'intention de la Ministre et l'encourage à agir au plus vite.**

- **Le rôle des perturbateurs endocriniens dans l'épidémie du diabète !**

La Fédération Française des Diabétiques est aujourd'hui consciente **du rôle des facteurs environnementaux comme les perturbateurs endocriniens dans le développement croissant de l'épidémie du diabète.**

Il y a urgence à agir !

Pour cela, nous lançons un appel fort à la Ministre de l'Environnement Madame Ségolène Royal et à la Ministre de la Santé Madame Marisol Touraine :

- **Accroître le rôle moteur de la France pour faire en sorte que les substances perturbatrices endocriniennes soient mieux connues**
- **Limiter les perturbateurs endocriniens pour lutter contre leurs effets sanitaires**
- **Etendre l'interdiction Française du Bisphénol A dans l'ensemble des contenants alimentaires à l'Union européenne.**

¹ Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

La Fédération Française des Diabétiques est une association de patients au service des patients et dirigée par des patients. C'est une Fédération, dotée d'un siège national et d'un réseau de 93 associations locales, réparties sur l'ensemble du territoire national. Elle représente les quatre millions de patients diabétiques. Fondée en 1938 et reconnue d'utilité publique, elle est totalement indépendante de toute institution publique, de tout organisme ou entreprise privée, de toute corporation professionnelle. Forte de cette indépendance, la Fédération bénéficie d'une légitimité reconnue auprès des pouvoirs publics, des professionnels de santé et des laboratoires pharmaceutiques. L'ensemble de la Fédération est pleinement engagé dans la gouvernance de la santé. En outre, elle œuvre à la guérison du diabète en soutenant la recherche scientifique et développe des actions de solidarité internationale.

Contact presse : Christiane Veiniere

Mail : c.veiniere@afd.asso.fr

Téléphone : 01 56 95 18 67